

Appropriation de l'adaptation

Gouvernance du financement de l'adaptation climatique par un pays

www.oxfam.org



Le projet d'eau potable et assainissement pour les collectivités au Bangladesh au sud-ouest. Golam Rabban/Oxfam.

Alors que le financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement commence à affluer, il est essentiel que la gouvernance du financement au niveau mondial et au niveau du pays soit adaptée de sorte que les besoins des personnes les plus vulnérables soient satisfaits. La question centrale est celle de la détention par les pays du financement de l'adaptation au changement climatique. Les fournisseurs de financement de l'adaptation doivent laisser aux pays en développement la place du conducteur, tandis que ces pays doivent faire preuve de leadership et répondre aux besoins des personnes les plus touchées par le changement climatique. Plus important encore ; la société civile et les communautés vulnérables doivent être en mesure de diriger et d'obtenir qu'on leur rende des comptes sur la façon dont le financement de l'adaptation est utilisé.

Résumé

Les communautés vulnérables qui existent à travers le monde ressentent déjà les effets du changement climatique. Ces collectivités ont un besoin d'une aide urgente afin de renforcer la résilience et d'entreprendre des efforts d'adaptation au changement climatique devenus une question de survie et un moyen essentiel de maintenir les moyens de subsistance.

Cependant, alors même que le financement de l'adaptation au changement climatique commence à affluer vers les pays en développement, il n'est pas encore évident de savoir si le financement sera capable de répondre à ces besoins immédiats et urgents, et le fait d'être certain que ces fonds parviendront aux plus vulnérables demeure une question essentielle, mais sans réponse.

Cela représente un défi nouveau et différent au regard des problèmes de développement rencontrés par le passé ; le financement de l'adaptation au changement climatique ne devrait pas être considéré comme une aide au sens traditionnel du terme. Cependant, il existe de nombreux enseignements pertinents tirés de l'expérience en matière de développement et d'efficacité de l'aide.

Pour que le financement de l'adaptation soit efficace et pour qu'il puisse atteindre ceux qui ont le plus besoin, les pays en développement doivent s'appropriier et être impliqués dans le processus, en mettant l'accent sur le développement de stratégies d'adaptation des pays.

L'appropriation par les pays du financement de l'adaptation au changement climatique implique un rôle important pour les gouvernements des pays en développement. Toutefois, les gouvernements ont aussi l'obligation de créer les structures de gouvernance nationale nécessaires et de rendre des comptes à la société civile et à leurs citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Le financement de l'adaptation au changement climatique se trouve encore à un stade embryonnaire, et peut être façonné de telle sorte que les pays en développement et en particulier les communautés vulnérables puissent guider la façon dont il sera utilisé. Cela représente une importante fenêtre d'opportunité.

Il existe actuellement un certain nombre de canaux de financement de l'adaptation pour lesquels cela est essentiel, alors que le nouveau fonds vert mondial pour le climat, en particulier, a le potentiel pour favoriser une nouvelle approche de la gestion du financement de l'adaptation au changement climatique aux niveaux mondial et national.

Ce n'est pas une tâche anodine ou aisée. Oxfam a examiné la façon dont le financement de l'adaptation commence à être mis en œuvre dans un certain nombre de pays. Il est clair que les fournisseurs de financement

internationaux et les gouvernements nationaux seront amenés à corriger les trajectoires de manière importante.

- Le financement de l'adaptation est souvent canalisé autour des gouvernements, par des voies multiples et non coordonnées, et sans se conformer aux investissements et aux plans de développement ou d'adaptation nationaux visant à renforcer les capacités nationales ;
- Au niveau national, alors que les gouvernements commencent à mettre en place des structures et des stratégies préalables pour administrer le financement de l'adaptation, il existe encore souvent un manque de leadership clairement identifié et une coordination adéquate et une cohérence d'un gouvernement à l'autre font aussi souvent défaut. De plus, le manque de capacité de nombreux pays en développement entrave ces efforts ;
- Plus important encore, la participation et la responsabilisation de la société civile et des communautés vulnérables, en particulier celle des femmes, restent encore des objectifs à atteindre dans la plupart des pays.

En dépit de ces lacunes de départ, il est possible de créer une approche où le financement de l'adaptation est réellement entre les mains des pays en développement.

Il est nécessaire que les fournisseurs du financement de l'adaptation, en particulier dans le cadre du Fonds d'adaptation au changement climatique, fassent des pays les pilotes de l'utilisation de ces fonds. Les gouvernements des pays doivent donc conduire et créer des processus nationaux qui répondent aux besoins de leurs communautés les plus vulnérables.

Les fournisseurs de financement de l'adaptation doivent positionner les pays en développement à la place du conducteur

- Le financement de l'adaptation doit être canalisé par une entité nationale choisie par le gouvernement et sur la base d'une stratégie nationale d'adaptation conçue grâce à un processus participatif, conduit par le pays.
- Le financement de l'adaptation devrait être harmonisé et devrait être fourni grâce à un canal cohérent ; la majeure partie des ressources d'adaptation internationales doit passer par le nouveau fonds vert mondial pour le climat ;
- Les pays doivent être dotés des ressources et de la capacité nécessaires pour développer et mettre en œuvre des stratégies nationales d'adaptation.

Les pays en développement doivent faire preuve de leadership

- Un leadership efficace de la part du gouvernement doit être établi pour la planification de l'adaptation et l'utilisation du financement, et celui-ci doit être conduit par un ministère ou un organisme clairement identifié ;
- Un processus de coordination efficace des agences et des multiples ministères doit être créé pour élaborer et superviser une stratégie

d'adaptation qui soit cohérente avec la stratégie de développement du pays.

Il faut rendre des comptes sur les programmes d'adaptation et l'utilisation des fonds auprès des plus vulnérables

- Les stratégies d'adaptation et l'utilisation des fonds doivent être conçues et mises en œuvre par les pays avec la pleine participation des communautés vulnérables et de la société civile, et elles doivent être transparentes et permettre de rendre des comptes à ces derniers ;
- Les fournisseurs de financement, en particulier par le biais du fonds vert pour le climat, devraient contribuer à garantir que les stratégies de pays sont participatives et responsables, notamment en fournissant les ressources nécessaires pour atteindre ce but ;
- L'égalité des genres et le leadership des femmes doivent être au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales.

1

Administration du financement de l'adaptation : saisissons l'opportunité dès aujourd'hui

Le changement climatique est une réalité pour Nasima Begum, âgée de soixante-trois ans et qui vit à Azgar Munshir Khandi, dans le district de Shariatpur, au Bangladesh. Les inondations sont un phénomène annuel qui s'est aggravé dans sa région et la rivière Meghna a englouti son pays à deux reprises. Ainsi, la terre s'est recouverte de sable et les cultures qu'elle produit sont maintenant insuffisantes pour satisfaire les besoins de sa famille qui compte six membres. Les cyclones ajoutent au stress qu'elle subit. Pourtant, la région de Nasima n'a pas encore de structure de gouvernance en place pour la planification et la mise en œuvre des programmes d'adaptation au climat afin d'aborder les impacts auxquels elle fait face. ¹

L'expérience de Nasima n'est pas unique. Partout dans le monde, des communautés vulnérables aux impacts du changement climatique tournent le regard vers leurs gouvernements en quête d'aide. Ils se demandent peut-être si le financement de l'adaptation au changement climatique sera fourni d'une manière qui réponde à leurs besoins.

L'adaptation et son financement représentent un défi différent de ceux auxquels nous étions confrontés par le passé. Le changement climatique est une réalité nouvelle et croissante à laquelle font face les pays en développement, qui s'ajoute aux autres défis du développement. De plus, l'impact du changement climatique se fait sentir dans une série de domaines ; depuis l'agriculture aux infrastructures, en passant par la santé, ce qui exige une réponse multisectorielle et de grande envergure.

L'adaptation au changement climatique exige un ensemble d'outils hors du commun pour atténuer les répercussions d'un phénomène mondial avec des impacts fortement localisés. Les pays en développement doivent comprendre les facteurs de risque et les réponses potentielles dans plusieurs lieux, communautés et populations. C'est pourquoi il est plus que jamais important d'impliquer les communautés et la société civile.

Tout ceci représente l'opportunité pour les fournisseurs de financement et les pays en développement de créer des systèmes en vue de régir des fonds d'adaptation qui soient à la fois innovants et adaptés à ceux qui se trouvent sur le front du changement climatique. Pour ces

populations, il est impératif qu'à la fois, les fournisseurs de financement et les pays en développement assument leurs responsabilités.

Les fantômes du financement du développement

Au fond, le financement de l'adaptation au changement climatique ne devrait pas être considéré comme une aide traditionnelle au développement. Le financement de l'adaptation au changement climatique résulte des obligations des pays industrialisés qui sont responsables de la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre.

Le financement de l'adaptation vise à atténuer l'impact du changement climatique qui n'était pas encore connu lorsque les engagements d'aide au développement ont été pris lors des précédentes décennies. Cependant, les expériences de financement du développement fournissent des enseignements importants pour le financement de l'adaptation, y compris, en premier lieu, le fait que les pays eux-mêmes doivent s'approprier et être impliqués dans le processus d'administration et de financement de l'adaptation au changement climatique. Voici d'autres expériences pertinentes de financement du développement :

- Les priorités imposées par les bailleurs de fonds ne sont souvent pas conformes à la réalité des circonstances d'un pays et peuvent porter atteinte à l'appropriation nationale et sa mise en œuvre ;
- Des processus de financement complexes et divers, ainsi qu'un manque de transparence et de partage des informations, sont de lourdes charges pour les gouvernements sous-financés et en sous-effectif des pays en développement ;²
- Il existe de nombreux freins à la participation effective et à la responsabilisation vis-à-vis de la société civile et de groupes vulnérables.³

Dans ce contexte, l'importance vitale d'une approche d'administration de l'aide au développement par les pays concernés a été largement reconnue et a été consacrée par la communauté internationale dans les principes du Programme d'action d'Accra et de son précurseur, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En 2005, la Déclaration de Paris a invité plus de 100 gouvernements et agences à permettre aux pays en développement d'établir leurs stratégies et d'améliorer leurs institutions, et de veiller à ce que les pays donateurs adaptent leurs démarches aux systèmes locaux.

En 2008, la réunion d'Accra a renforcé cette plate-forme avec la reconnaissance que la participation active des organisations de la société civile était nécessaire au renforcement de l'appropriation nationale, et le constat que la participation des citoyens était un élément fondamental pour la responsabilisation du gouvernement.⁴

L'expérience a démontré l'importance du fait de donner aux pays en développement un rôle de premier plan. Bien que cela puisse ne pas être réalisable dans certains contextes, comme dans des États fragiles, le leadership du pays s'est avéré très efficace dans de nombreux

exemples. Une étude indépendante de 2005 commandée par l'OCDE a démontré que dans sept pays en développement où le financement a été fourni comme une aide apportée aux budgets nationaux des pays, le pays intéressé avait intensifié les dépenses en faveur des pauvres et la mise à niveau de prestations de services sociaux.⁵

L'expérience a aussi démontré l'importance de concilier leadership des gouvernements des pays et reddition de comptes à la société civile et aux groupes vulnérables. Une des principales conclusions des consultations sur le Cadre d'action de Hyogo, l'accord international sur le renforcement des moyens de réduire les risques de catastrophes, a été qu'en situation de catastrophe, les stratégies doivent être réorientées afin de soutenir une « accentuation proactive et systématique de l'engagement auprès des communautés à risque, en incluant la participation de groupes les plus vulnérables. »⁶

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme incarne un point de vue similaire. Il est allé plus loin que la plupart des autres organismes de financement internationaux en reconnaissant que « seule une approche impulsée par les pays, coordonnée et multisectorielle impliquant tous les partenaires concernés avec des ressources supplémentaires aura un impact significatif ». ⁷ (Voir l'encadré 6.)

Questions émergentes

En guise de base pour ce document d'information, Oxfam a examiné la façon dont un certain nombre de pays en développement ont dû lutter pour la question de la gouvernance du financement de l'adaptation.⁸ Oxfam a mené des recherches et des entretiens au Bangladesh, au Cambodge, en Éthiopie, au Népal, aux Philippines, au Tadjikistan et au Vietnam, complétés par une étude dans d'autres pays africains et latino-américains.

Alors que la fourniture du financement de l'adaptation se trouve encore à un stade précoce, des questions fondamentales ont déjà fait surface concernant l'appropriation nationale. Dans de nombreux pays, la planification et le financement de l'adaptation sont institutionnellement liés à l'atténuation des effets du changement climatique, mais les efforts d'adaptation ; et donc les problèmes émergents relatifs à l'appropriation et à l'adaptation par les pays doivent se suffire à eux-mêmes.

L'appropriation par les pays dans le cadre de l'adaptation au changement climatique implique plusieurs éléments interdépendants, à savoir : le rôle des gouvernements dans la canalisation du financement, le rôle de bons gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies efficaces pour l'utilisation du financement de l'adaptation et le rôle de la société civile et des communautés pour responsabiliser les gouvernements et savoir si les besoins les plus pressants d'adaptation aux changements climatiques sont satisfaits.

Ces questions clés se dégagent :

- Les fournisseurs de financement de l'adaptation laissent-ils la place du conducteur aux pays en développement ?
- Les pays en développement sont-ils prêts à conduire ?
- Le financement de l'adaptation est-il distribué auprès des personnes qui en ont le plus besoin ?

Ces éléments du financement de l'adaptation sont intrinsèquement liés, et l'objectif ultime doit être de permettre à ceux qui sont les plus vulnérables au changement climatique de déterminer avec leurs gouvernements, la manière dont le financement de l'adaptation sera utilisé, et d'assurer que ce financement satisfait leurs besoins.

2

Faciliter l'appropriation par les pays

Les fournisseurs de financement de l'adaptation laissent-ils la place du conducteur aux pays en développement ?

Si le financement de l'adaptation est acheminé d'une manière qui consiste à contourner, au lieu de renforcer les structures existantes et les stratégies gouvernementales, il peut entraver le développement des capacités du gouvernement et celui de la tâche fondamentale de construction d'un meilleur engagement des citoyens avec leurs gouvernements. Une administration du financement de l'adaptation efficace et participative dépend en partie du fait que le financement international favorise ou entrave le développement et la mise en œuvre de stratégies menées par les pays.

Les fournisseurs de financement hésitent souvent à céder trop de contrôle dans le cadre de processus pilotés par les pays. Cela est peut-être dû à un manque de confiance en la capacité de gouvernement à administrer les fonds de manière efficace ou à aborder des questions clés de responsabilisation, et ce peut être particulièrement vrai dans les États fragiles. Cependant, dans la plupart des pays, le fait de ne pas prendre des mesures propices au renforcement de l'appropriation nationale ne fera que maintenir le statu quo et ne renforcera pas les capacités nécessaires.

L'exemple d'un certain nombre de pays laisse penser que les fournisseurs de financement ne réussiront à transformer cette dynamique qu'en développant de nouveaux moyens de financement et de nouvelles façons d'impliquer les pays.

Encadré 1 : Le compromis de l'appropriation de la capacité

La question de l'appropriation par les pays, à savoir le leadership du gouvernement, remonte à l'éternelle question de la poule et de l'œuf. Lequel vient en premier : assurer le leadership du gouvernement ou avoir un gouvernement capable ?

Souvent, les gouvernements ne sont pas encore suffisamment équipés pour assurer la tâche d'élaborer des stratégies nationales, coordonner les sources de financement, et délivrer les financements là où l'adaptation au changement climatique est la plus nécessaire. Dans de nombreux cas, les ministères de l'Environnement sont chargés de jouer le rôle de leader central pour l'adaptation au changement climatique. Cependant, ces ministères sont souvent sous-financés et politiquement faibles. En conséquence, de nombreux fournisseurs de financement bilatéraux et multilatéraux fournissent ces fonds de manière à contourner les faiblesses des institutions gouvernementales ou des ministères.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de bénéficier d'un relai qui ne transite pas par les gouvernements, par exemple dans les États fragiles.

Cependant, dans la plupart des cas, l'acheminement des fonds en contournant les structures gouvernementales signifiera perdre une occasion de renforcer les capacités des ministères de tutelle et de développer efficacement l'engagement du gouvernement auprès des communautés et de la société civile. Le défi consiste à éviter d'éluder les limites de capacité et de gouvernance des pays en développement et au lieu de cela, à les aborder de front.

Canaliser le financement de l'adaptation grâce aux gouvernements nationaux et s'adapter aux priorités nationales

L'appropriation par les pays est étroitement liée au niveau de contrôle du gouvernement concernant la façon dont les fonds sont dépensés. À une extrémité du spectre, les fournisseurs de financement de l'adaptation peuvent affecter les fonds selon leurs priorités ou aussi contourner les structures gouvernementales existantes. À l'autre extrémité, la répartition des fonds reçus est effectuée en appui au budget d'un pays et ceux-ci sont dépensés en fonction de ses priorités.

Dans un certain nombre de cas, le financement de l'adaptation a contourné les structures ou les stratégies gouvernementales.

- Au Cambodge, de nombreux fournisseurs de financement ont choisi de contourner complètement le gouvernement, en fournissant le financement de projets d'adaptation au changement climatique directement à des ONG nationales et internationales ;⁹
- En Éthiopie, alors qu'aucun des projets conçus à l'origine dans le Programme d'action national d'adaptation (PANA) (voir en annexe) n'a été mis en œuvre, le Fonds pour l'environnement mondial ainsi que le Japon, l'Espagne, le Danemark et l'Union européenne sont intervenus pour soutenir des projets d'adaptation au changement climatique hors de ceux du PANA ;¹⁰
- Au Népal, dans le but d'améliorer la coordination et l'alignement avec le gouvernement, 14 fournisseurs de financement internationaux ont signé en 2009 un contrat avec le ministère de l'Environnement. Malgré cette initiative, un manque de foi dans le système de gestion des finances publiques a fait qu'une forte part du financement a été fournie sous forme de projets bilatéraux en dehors du budget central. ¹¹

Le rôle des institutions financières internationales, en particulier celui des banques de développement, lorsqu'elles fournissent un financement de l'adaptation au changement climatique, a aussi souvent été mis en cause. Ces institutions ont souvent travaillé d'une manière incompatible avec le leadership des pays.

- Au Népal, la Banque mondiale, dans le cadre du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) (voir annexe), a rejeté une demande de mobilisation des fonds du PPCR à travers un fonds d'affectation spéciale que la société civile considérait comme un accord transparent et accessible. Le PPCR a entrepris un processus avec une faible participation du gouvernement et peu d'alignement avec le PANA du Népal, cependant il pourra finir par financer certaines des activités qu'il avait ciblées ; ¹²

- Au Bangladesh, le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) et la Banque mondiale ont collaboré pour créer un fonds d'affectation spéciale multidonateurs dirigé par la Banque mondiale plutôt que par le gouvernement national. La pression du public a finalement abouti à un changement de structure qui a permis au Gouvernement du Bangladesh de prendre le contrôle du fonds (voir encadré 2).¹³

Dans certains cas, la façon dont le financement de l'adaptation au changement climatique est fourni peut nuire à la capacité d'un pays à affirmer son leadership et à défendre ses priorités.

- En Éthiopie, les échéances internationales pour l'élaboration du programme de préservation forestière du pays ont dès le départ limité les ressources humaines affectées à la conception du plan d'adaptation du pays ;¹⁴
- Au Népal, le PPCR a proposé des prêts aux programmes d'adaptation, ce qui a conduit à une forte opposition de la société civile. Les groupes de la société civile clamaient que les pays vulnérables touchés par le changement climatique ne devraient pas avoir à rembourser des coûts d'adaptation au changement climatique qui devraient être supportés par les pays développés.¹⁵

Encadré 2 : Le Fonds de résilience au changement climatique du Bangladesh

Lorsqu'en 2008, le DFID s'est engagé à financer les efforts d'adaptation au Bangladesh, il a également joué un rôle central dans les efforts visant à créer un fonds d'affectation spéciale multidonateur pour le pays. Le projet initial pour ce Fonds donnait un rôle central à la Banque mondiale, qui aurait servi de coprésidence du comité de direction, facilité les activités quotidiennes du Fonds, et contrôlé la mise en œuvre.

La société civile du Bangladesh était profondément préoccupée par le rôle de la Banque mondiale qui, pour beaucoup, pouvait interférer avec le contrôle des finances exercé par le pays. En 2010, le gouvernement a annoncé que le nouveau Fonds de résilience au changement climatique du Bangladesh serait géré par le gouvernement et comporterait aussi une représentation de la société civile. La Banque mondiale servirait principalement de conseiller technique du Fonds.

Le Fonds de résilience est destiné à réaliser le plan d'action et la stratégie d'adaptation au changement climatique, qui ont été révisés et adoptés en 2009. Toutefois, le Fonds de résilience, avec son financement international, ne sera pas consolidé avec le Fonds d'affectation spéciale d'adaptation au changement climatique du Bangladesh, qui est lui entièrement financé à l'aide du financement intérieur du Bangladesh. Il reste à voir si cette structure parallèle peut être cohérente.¹⁶

Renforcer les capacités

Les progrès d'un pays dans l'appropriation et la prestation de programmes d'adaptation destinés aux groupes vulnérables peuvent dépendre de la capacité de son gouvernement, de ses groupes issus de la société civile et de ses communautés à participer efficacement aux processus de financement de l'adaptation. En plus des connaissances techniques et financières de financement de l'adaptation au changement climatique, les gouvernements ont pour la plupart besoin de développement institutionnel et de leadership.

Toutefois, dans de nombreux cas, les processus de financement de l'adaptation ont été réalisés avec l'appui technique externe organisé par les fournisseurs de financement, plutôt que par les gouvernements nationaux. Bien que ces décisions des fournisseurs de financement reflètent souvent leurs préoccupations quant aux capacités locales existantes, il s'agit d'une opportunité manquée de générer une plus grande capacité au sein des gouvernements de pays.

- Au Tadjikistan, les représentants de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement ont indiqué que leur personnel international devait diriger le processus du PPCR national, en raison de la capacité limitée des institutions fédérales et en vertu du fait que le poste de direction de l'adaptation au changement climatique du pays était resté vacant pendant plusieurs mois à un moment crucial du processus du PPCR ;¹⁷

Au Népal, le ministère de l'Environnement est mandaté pour servir de chef de file et pour canaliser les fonds, ce qui pourrait constituer une opportunité de renforcement des capacités et de renforcement du rôle du personnel du ministère en termes de manipulation de ces procédés. Cependant, le DFID a plutôt choisi d'appuyer les consultants externes et de piloter le Programme d'action d'adaptation local en dehors des structures du gouvernement central en utilisant une société de conseil et sept ONG partenaires.¹⁸

Encadré 3 : Accès direct au Fonds d'adaptation

Lorsque le Fonds d'adaptation a été créé en vertu du Protocole de Kyoto, les pays en développement ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire de fournir « un accès direct » aux pays en développement, étant donné les préoccupations relatives au manque d'approches conduites par les pays ainsi qu'à la prolifération de sources de financement et d'institutions financières intermédiaires multiples au sein des structures existantes. L'accès direct a été considéré par les pays en développement comme un changement très important dans la façon dont le financement de l'adaptation a été fourni. Pourtant, à ce jour, seules trois entités nationales de mise en œuvre (NIE) ont été agréées par le Conseil du Fonds d'adaptation comme ayant la capacité fiduciaire et la capacité de programmation de l'adaptation pour distribuer le financement directement au niveau des pays. Bien que le modèle du Fonds d'adaptation représente un pas en avant décisif, les progrès limités au niveau des NIE marquent la nécessité de renforcer la capacité des gouvernements et des institutions des pays en développement.¹⁹

Harmoniser les priorités et les processus des fournisseurs de financement

Dans de nombreux pays en développement, la panoplie de sources de financement risque d'augmenter la charge pesant sur les gouvernements pour avoir accès et administrer le financement de l'adaptation. En outre, elles peuvent entraver les efforts visant à coordonner les stratégies nationales et à mettre en œuvre des plans. Cela soulève d'importantes questions relatives à la façon dont les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux de financement s'organisent.

Parfois, les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux de financement mettent en place et conduisent les processus de coordination dans les pays en développement. Ceci peut faciliter les échanges d'informations relatives aux priorités et aux approches des différents fournisseurs de financement et, dans le long terme, peut améliorer la coordination des sources de financement et réduire la charge pesant sur les gouvernements des pays en développement.

Par exemple, en cherchant à augmenter la coordination entre les fournisseurs de financement au Bangladesh, le Fonds de résilience pour le changement climatique du Bangladesh a été créé pour réunir les fournisseurs de financement bilatéraux et multilatéraux avec les gouvernements nationaux et la société civile (voir encadré 2). Fait important ; il a été décidé que le Fonds de résilience sera dirigé par le gouvernement national, après un long débat sur la question de la responsabilité de sa gestion. Cependant, il reste néanmoins distinct du Fonds d'affectation spéciale pour l'adaptation au changement climatique du pays, qui est financé par des ressources nationales.²⁰

Bien que les efforts de coordination entre les fournisseurs de financement puissent être utiles, ils ont aussi des limites évidentes. Il est essentiel que cette coordination ne remplace pas le travail pour laisser aux pays la place du conducteur et établir des mécanismes de coordination administrés par les pays.

Construire le leadership des pays

Les pays en développement sont-ils prêts à conduire les opérations ?

Afin de veiller à ce que le financement de l'adaptation réponde efficacement aux besoins des personnes les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, les pays en développement doivent agir fermement et définir des moyens de distribuer efficacement les ressources.

Il faut pour cela mettre en place une stratégie et un plan de mise en œuvre clairs pour l'adaptation au changement climatique et pour les activités de renforcement de la résilience, ainsi que des systèmes qui puissent mener des programmes d'adaptation et administrer les procédures financières. En outre, les pays en développement doivent mettre en place des processus qui garantissent la reddition de comptes à la société civile et aux communautés vulnérables.

Le fait de relever les défis de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation est une tâche essentielle pour les gouvernements des pays afin de répondre aux besoins de ceux qui, dans leur pays, sont les plus durement touchés par le changement climatique. Cela exige une forte implication du pays en faveur l'adaptation au changement climatique qui s'imbrique, mais n'est pas identique au processus d'un pays pour traiter le financement de l'adaptation.

Alors que les pays développés doivent fournir les ressources nécessaires pour rendre ces efforts possibles, les gouvernements des pays doivent être prêts à transformer le potentiel en réalité.

Leadership

Identifier et renforcer le leadership au niveau national constitue des tâches essentielles pour les gouvernements. La réussite de cette entreprise peut améliorer leur capacité à s'engager auprès des fournisseurs de financement pour élaborer et superviser une stratégie d'adaptation efficace.

Les institutions et structures spécifiques du gouvernement qui jouent un rôle de leadership varient selon les circonstances de chaque pays (voir tableau 1). Dans de nombreux pays, notamment au Bangladesh, au Cambodge, au Népal et au Vietnam, les ministères de l'Environnement ont hérité de responsabilités importantes relatives à la planification de l'adaptation au changement climatique et à la mise en œuvre du financement.²¹

Cependant, il existe d'autres ministères et organismes qui peuvent jouer un rôle de leadership. Par exemple, en Colombie, le principal

candidat pour la gestion de l'adaptation au changement climatique et pour la réduction des risques de catastrophes est le Conseil de gestion des risques du ministère de l'Intérieur et de la Justice, plutôt que le ministère de l'Environnement.²²

Tableau 1 : Les institutions gouvernementales de premier plan pour le changement climatique	
<i>Bangladesh</i>	Le ministère de l'Environnement et des Forêts assure la mise en œuvre du plan d'action et de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Bangladesh ²³
<i>Cambodge</i>	Le ministère de l'Environnement est chargé de l'adaptation au changement climatique ²⁴
<i>Éthiopie</i>	L'Agence de protection de l'environnement (EPA) est un organisme indépendant de réglementation et de surveillance qui relève directement du premier ministre et est chargé de coordonner les activités du gouvernement éthiopien relatives au changement climatique ²⁵
<i>Népal</i>	Le ministère de l'Environnement siège au Secrétariat du Conseil sur le changement climatique dans le cadre du Cabinet du premier ministre ²⁶
<i>Philippines</i>	La Commission sur le changement climatique est chargée de l'intégration des politiques et de la coordination entre les organismes ²⁷
<i>Tadjikistan</i>	Le vice-premier ministre est le chef de file pour le Programme pilote pour la résilience au changement climatique (PPCR). Le point de référence du PPCR est le chef adjoint du ministère de l'Environnement sous la direction du Cabinet du Président ²⁸
<i>Vietnam</i>	Le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement est l'organisme responsable du Programme national cible pour répondre au changement climatique ²⁹

Le fait de choisir un organisme en qualité de chef de file peut soulever des problèmes importants de tendance politique et de capacité. Parfois, le manque de capacités institutionnelles au sein de l'organisme de direction du changement climatique d'un pays, souvent un ministère de l'Environnement, peut venir d'un manque de volonté politique de la part de l'administration centrale pour déléguer le pouvoir de décision de manière efficace.

Ainsi, en Éthiopie, l'Agence de protection de l'environnement (APE) a été seulement chargée de coordonner la mise en œuvre du PANA du pays après que le plan ait été mis au point.³⁰ L'APE était préoccupée par le fait que l'approche de PANA axée sur un projet n'était pas le moyen le plus approprié pour renforcer la résilience dans le pays et elle a depuis lancé le développement d'un nouveau programme national d'adaptation, pour intégrer les plans de ministères et d'États régionaux.

Dans de nombreux pays, le ministère de l'Environnement n'est pas prêt à gérer l'énorme tâche de gestion des processus de financement de l'adaptation, sans un appui significatif pour le renforcement de ses capacités et pour son développement institutionnel.

C'est le cas au Vietnam, où le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MONRE) a un pouvoir de coordination limité au sein du gouvernement ;³¹ et au Népal, où l'auto-évaluation des capacités nationales préparée pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a révélé que le ministère de l'Environnement manquait de moyens techniques adéquats et opérationnels.³²

Lorsque les ministères et les organismes autres que le ministère de l'Environnement jouent un rôle fiduciaire, de planification, ou un rôle de coordination au sein du gouvernement, le ministère de l'Environnement est souvent le mieux placé pour gérer les activités de suivi et d'évaluation, ou d'autres fonctions complémentaires.

Toutefois, les fonds qui permettent de contourner les structures gouvernementales existantes ou le défaut de coordination de ministères puissants, tels que le ministère des Finances ou de la Planification, peuvent fausser la façon dont les fonds sont dépensés. Même avec un processus de coordination solide au sein du gouvernement, il existe un risque que les fonds soient ensuite détournés selon les priorités distinctes de chacun des organismes.

Coordination

L'adaptation au changement climatique est un défi multisectoriel complexe qui exige l'implication de plusieurs branches du gouvernement travaillant sur les questions de la pauvreté en passant par l'agriculture et la santé. Bien qu'un leadership clairement défini soit important, un éventail d'organismes est nécessaire pour développer et mettre pleinement en œuvre une stratégie d'adaptation globale.

En conséquence, les gouvernements sont confrontés à des défis de coordination en termes de développement et d'approbation des stratégies nationales, de répartition du budget entre les ministères d'exécution, et pour faire le lien entre la prise de décision et les besoins des collectivités locales.

Afin de remédier à ces problèmes de coordination, certains pays ont créé des organes nationaux de coordination, chacun adapté à la structure particulière du gouvernement. Cependant, ces efforts n'ont pas toujours résolu le dilemme de la coordination.

- Au Bangladesh, le Fonds d'affectation spéciale pour l'adaptation au changement climatique supervise les ressources générées dans le pays pour l'adaptation ainsi que d'autres programmes liés au changement climatique. Le Fonds d'affectation spéciale rassemble le Cabinet du Président avec les éléments clés du ministère de l'Environnement et des Forêts, d'autres ministères, et la société civile ;³³
- Au Vietnam, le Programme national d'adaptation au changement climatique, dirigé par MONRE, a travaillé pour établir une coordination efficace. Toutefois, le processus de coordination nationale laisse peu de marge pour que les niveaux inférieurs de gouvernement apportent leur contribution. En revanche, les plans de développement national du pays sont plus décentralisés que le

processus de planification climatique ;³⁴

- Le défi de la coordination est souvent évident lorsque plusieurs organismes n'agissent pas de manière adéquate. Au Cambodge comme au Tadjikistan, l'intervention des ministères extérieurs à l'organisme-chef de file a été nécessaire pour créer des unités de changement climatique ou des points de référence en vue de mettre en œuvre un processus national, mais leur incapacité à le faire a créé des goulets d'étranglement.³⁵

Encadré 4 : Expériences du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Le modèle de conception et de supervision du financement au niveau des pays a été élaboré par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et celui-ci fournit quelques leçons pour le financement de l'adaptation au changement climatique. Bien qu'ils soient loin d'être parfaits, les mécanismes de coordination nationale (CCM) restent un modèle important pour une coordination dirigée par les pays avec la participation de la société civile et des communautés touchées.³⁶

Les CCM agissent en tant qu'organes de décision primaires du pays pour le Fonds, en identifiant des priorités nationales et en coordonnant la présentation d'une seule « proposition de coordination de pays ». Les CCM comprennent des représentants d'un large éventail de parties prenantes, issues du gouvernement, de fonds bilatéraux et multilatéraux, d'ONG et d'organisations communautaires, ou des personnes vivant avec des maladies couvertes par le Fonds, et le secteur privé.

L'inclusion de la société civile, à l'intérieur comme à l'extérieur des CCM, a joué un rôle important dans l'accroissement de la capacité et de l'efficacité des mécanismes de coordination.³⁷ Une étude récente du Fonds mondial a conclu que la représentation de la société civile a été en moyenne d'un peu plus de 40 pour cent, qui est l'objectif de représentation fixé par le Fonds mondial.³⁸

Cependant, il existe encore des faiblesses importantes des CCM dans de nombreux pays. Seulement la moitié des CCM qui ont été examinés par le Fonds mondial ont atteint l'objectif de 40 pour cent de représentation de la société civile. La représentation se situait au niveau décevant de 17 pour cent au Tadjikistan, et en dessous de 40 pour cent dans des pays comme le Cambodge et l'Éthiopie.³⁹

Des disparités au sein de la société civile ont également été observées. Dans certains pays, la participation de la société civile a été dominée par des réseaux et des regroupements dont le siège se trouve dans la capitale.⁴⁰ La participation de personnes vivant avec le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme a toujours été faible, cependant elle a désormais atteint 8 pour cent des représentants. Alors qu'un tiers des participants aux CCM sont des femmes,⁴¹ seulement 22 pour cent des présidents des CCM sont des femmes.

D'autres défis sont également apparus, notamment des conflits d'intérêts potentiels, lorsque les principaux ministères de gouvernement en charge de la mise en œuvre président souvent les CCM, et des représentants de la société civile dépendent souvent du financement public.

Le Fonds mondial et la CCM ont tenté de répondre à certains de ces écueils de la manière suivante :

- en accroissant la capacité à travers la création de secrétariats dédiés à plein temps à l'appui des travaux du CCM au sein des ministères, améliorant ainsi leur efficacité ;⁴²

- en améliorant les liens entre le gouvernement et la société civile grâce à un système de « financement à deux voies » en vertu duquel au moins un gouvernement et un principal bénéficiaire non gouvernemental sont désignés pour diriger la mise en œuvre du programme ;⁴³

- en impliquant les populations touchées, en particulier les femmes. Le Fonds mondial a adopté des stratégies visant à promouvoir l'égalité des genres dans ses programmes.⁴⁴

Un comité du Fonds mondial a également proposé de nouvelles directives des CCM qui exigent explicitement un processus transparent et documenté pour l'examen des demandes de financement, y compris la participation des principaux groupes de population touchés et un processus transparent et documenté pour la sélection des membres non gouvernementaux dans leurs propres circonscriptions.

Cohérence

L'outil idéal de coordination utilisé par les gouvernements serait une politique ou une stratégie nationale qui énoncent les priorités et les projets d'adaptation en réponse aux impacts spécifiques du changement climatique dans le pays concerné. Bien qu'un certain nombre de pays en développement aient élaboré des stratégies, la plupart continuent d'éprouver des difficultés pour mettre à jour et mettre en œuvre ces dernières, en raison d'un manque de capacités et de coordination et à cause d'autres contraintes.

L'efficacité d'une politique d'adaptation au changement climatique ou d'une stratégie nationale peut souvent être mesurée par la manière dont elle est intégrée à la planification du développement national. Quand elles constituent un élément central des plans de développement d'un pays, les questions d'adaptation au changement climatique sont moins susceptibles d'être mises à l'écart au profit d'objectifs plus larges du pays. Malheureusement, il est fréquent que les stratégies nationales de réduction des risques soient en décalage avec les plans de développement nationaux.

La cohérence entre le changement climatique et la planification du développement a progressé modérément au Bangladesh. Le gouvernement a demandé à ce que le ministère de la Planification intègre un chapitre sur le changement climatique dans son sixième plan quinquennal, mais l'adaptation au changement climatique n'apparaît pas comme un fil conducteur de ce plan.⁴⁵

Le Vietnam et le Népal ont fait des progrès dans l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans leurs stratégies nationales de développement. Même si le projet de plan de développement du Vietnam comprend un axe relatif à l'adaptation au changement climatique, il est largement caractérisé comme un défi environnemental.⁴⁶ Le Népal a intégré le changement climatique et la planification du développement dans le plan trisannuel du

gouvernement, qui prévoit également le mandat du ministère de l'Environnement pour coordonner toutes les activités relatives au changement climatique.⁴⁷

Certains pays ont du mal à intégrer l'adaptation au changement climatique aux activités de développement. Le gouvernement éthiopien a élaboré une vision claire qui indique que le financement de l'adaptation au changement climatique doit être aligné avec la stratégie nationale, le plan quinquennal, qui est géré par le ministère des Finances et du Développement économique et qui représente le cadre privilégié de l'Éthiopie pour l'aide au développement. Toutefois, les engagements précédents des ministères pour mettre en œuvre le travail dans leurs domaines et l'absence d'un cadre de suivi précis sur la façon dont le financement du changement climatique est utilisé pour l'adaptation pourraient faire perdre des occasions d'intégrer l'adaptation au plan de développement.⁴⁸

D'autres pays doivent encore élaborer une stratégie nationale. Par exemple, le Cambodge n'a pas de politique nationale d'adaptation au changement climatique hormis son PANA, il est donc difficile d'assurer une cohérence avec le Plan de développement stratégique du pays.⁴⁹

Garantir l'obligation de rendre des comptes

Rend-on des comptes concernant le financement de l'adaptation aux personnes les plus dans le besoin ?

Afin d'acquiescer une stratégie véritablement conduite par le pays, les organismes en charge de la prise de décision sur le financement de l'adaptation au changement climatique doivent somme toute rendre des comptes aux populations qui ont le plus besoin de soutien. En effet, ceux qui sont le plus touchés par le changement climatique ont le droit de jouer un rôle central dans l'utilisation du financement de l'adaptation.

Si des communautés très vulnérables et l'ensemble de la société civile ne sont pas compris comme participants à part entière au développement et à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation, il existe un risque réel pour que les fonds soient dépensés d'une façon qui ne sera pas en phase avec les réalités sur le terrain. Les gouvernements doivent jouer un rôle central en veillant à ce que les processus soient participatifs et responsables, et les fournisseurs de financement internationaux doivent soutenir ces initiatives et non pas les entraver.

Participation significative

La participation des communautés vulnérables et de la société civile peut être conçue de manière à améliorer et à approfondir une stratégie d'adaptation conduite par les pays, ou elle peut prendre la forme d'une intervention « après coup » ou symbolique. Une véritable participation significative se traduira par des contributions visibles au résultat final. La participation de la société civile et de la communauté nationales dans les décisions de financement de l'adaptation au changement climatique varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans un certain nombre de pays, l'engagement de la société civile reste assez limité.

- Au Cambodge, les groupes de la société civile consultés sur l'élaboration du PANA du Cambodge ont été invités à réagir sur un projet de document presque finalisé, plutôt que d'être invités à apporter leurs idées à un stade antérieur ;⁵⁰
- Au Tadjikistan, les participants de la société civile ont été seulement invités à des étapes de la consultation à la fin du PANA du pays et n'ont pas eu un accès approfondi aux documents pertinents ;⁵¹
- Au Bangladesh, le ministère de l'Environnement et des Forêts a lancé un appel à propositions, sans identifier ou divulguer les critères du projet, ce qui a abouti à la soumission de 3 700 projets. Par la suite, les médias ont rapporté que 20 projets avaient été sélectionnés pour être mis en œuvre par le Fonds d'affectation

spéciale sur le changement climatique, mais cette information n'a pas été rendue publique par le gouvernement.⁵²

Dans certains cas, d'importantes mesures ont été prises pour encourager une participation significative, notamment la création de processus formalisés. Il reste à voir comment fonctionnent ces efforts destinés à promouvoir la participation de la société civile, et dans quelle mesure ils tiennent compte des besoins des populations vulnérables en matière de planification de l'adaptation au changement climatique et de mise en œuvre.

- Au Népal, le processus de PANA a inclus de larges consultations auprès des communautés vulnérables. Des groupes de travail thématiques ont été créés par les ministères du gouvernement et impliquaient un large éventail de représentants de la société civile, y compris des ONG et des universitaires. Ces groupes de travail thématiques se sont réunis avec les communautés vulnérables à travers le pays et ont tenu compte de leurs points de vue ;⁵³
- La société civile au Bangladesh détient deux des 17 sièges de membres du conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale sur le changement climatique. Toutefois, ces deux représentants de la société civile ont un mandat limité à trois ans, lorsque les autres membres ont un mandat à durée indéterminée ;⁵⁴
- Au Bangladesh, les organisations de la société civile ont fait activement pression sur le gouvernement pour réviser le premier projet de Plan d'action et de Stratégie du Bangladesh relatif au changement climatique (BCCSAP). Le premier plan a été ensuite rejeté par une commission gouvernementale de haut niveau et remplacé par une nouvelle stratégie qui intègre certains points de vue de la société civile ;⁵⁵
- En Éthiopie, un forum sur le changement climatique indépendant du gouvernement a rassemblé des représentants des ministères du gouvernement et ceux de la société civile (voir encadré 5). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une planification formelle nationale ou d'un organisme d'exécution, ce type d'initiatives peut contribuer à améliorer la coordination et la participation des différents acteurs.⁵⁶

Encadré 5 : Forum d'Éthiopie sur le changement climatique (CCF-E)

Le Forum d'Éthiopie sur le changement climatique (CCF-E) est un rassemblement de représentants agissant à titre individuel issus du gouvernement, des organisations de la société civile, d'agences des Nations unies, d'ambassades, d'agences de financement bilatéral et multilatéral, d'institutions universitaires et de recherche et du milieu des affaires, qui se réunissent régulièrement pour traiter des réponses nationales aux changements climatiques. Quand il a été créé, le CCF-E était présidé par un ministre d'État du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et hébergé par Oxfam Amérique. Aujourd'hui devenu un organisme indépendant doté d'un secrétariat, le CCF-E a l'intention d'appuyer la coordination de politiques entre tous les intervenants pour la consultation nationale, l'élaboration des politiques, et en tant que centre d'échange

d'informations et de données du changement climatique.⁵⁷ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un organe formel de planification et de mise en œuvre national, le CCF-E peut servir de modèle d'initiative destinée à réunir les parties prenantes pour contribuer à orienter les efforts d'adaptation.

Atteindre les communautés vulnérables

Une question cruciale de l'engagement de la société civile est de savoir qui en sont exactement les membres. La société civile des pays en développement, tels que les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires, le secteur privé, les syndicats, les organisations de femmes et les universités n'ont pas du tout des points de vue homogènes.

En outre, si de nombreuses organisations de la société civile assurent le lien avec les groupes vulnérables et donc leurs points de vue, et servent également de relai entre les gouvernements et les communautés locales, celles basées dans les capitales ne vont pas toujours représenter les intérêts des communautés locales vulnérables de façon adéquate, en particulier dans les zones rurales, telles que pour les petits cultivateurs. En effet, l'engagement des communautés et de groupes vulnérables tels que ces derniers est souvent limité.

- Au Bangladesh, alors que les femmes et les hommes qui travaillent dans le secteur de la pêche sont parmi les groupes les plus vulnérables, ceux-ci n'ont pas été inclus dans la politique nationale d'adaptation au changement climatique ou dans le PPCR du pays ;⁵⁸
- Les documents officiels des projets de plans d'adaptation au changement climatique au Cambodge ont noté qu'il existe un besoin de communiquer avec les communautés rurales afin de recueillir des informations sur leurs perceptions de l'impact potentiel et de bénéficier de leurs suggestions sur la façon d'agir. Cependant, il n'existe aucun exemple de ce niveau de consultation dans la pratique.⁵⁹
- En revanche, au Népal, le processus de PANA a été effectué de manière à incorporer les points de vue de la communauté locale grâce à un certain nombre de groupes de travail thématiques. Le projet de plan d'action local d'adaptation au Népal peut aussi offrir des opportunités importantes pour que les communautés vulnérables contribuent à concevoir des plans d'adaptation dans le pays. Toutefois, à ce jour cette démarche n'a pas été connectée aux processus nationaux.⁶⁰

Les modèles de participation d'autres secteurs, notamment la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre le SIDA, peuvent fournir des enseignements importants pour le financement de l'adaptation (voir encadré 6).

Encadré 6 : Un modèle pour la participation au Salvador

Au Salvador, des pratiques de prévention des catastrophes dans lesquelles les populations sont impliquées sont combinées avec une formation en plaidoyer afin de s'assurer que les communautés puissent exprimer leurs préoccupations auprès des décideurs. Cette approche a permis de réaliser des évacuations plus rapides et efficaces en cas d'urgence ; il s'agit ici d'un plaidoyer réussi mené auprès des collectivités locales pour la construction de projets d'atténuation, ainsi que d'une prise de conscience accrue au niveau local, municipal et national de la vulnérabilité des communautés rurales marginalisées et urbaines.

Plus de 100 comités communautaires de protection civile qui travaillent aux niveaux local et municipal sur la réduction des risques de catastrophe ont été formés. Chaque communauté a un plan d'urgence et une cartographie des risques. Pendant ce temps, des comités municipaux, dirigés par le maire et avec la participation d'organismes gouvernementaux, d'ONG et de leaders communautaires, reçoivent formation et soutien. Les comités communautaires de protection civile sont liés à la commission municipale, et fournissent ainsi un mécanisme pour que les ONG partenaires et les dirigeants communautaires travaillent avec le gouvernement local et effectuent un plaidoyer auprès de ces dirigeants. En revanche, le processus municipal est relié au système national de protection civile.⁶¹

Égalité des genres et leadership des femmes

La vulnérabilité est déterminée non seulement par les impacts physiques du changement climatique, mais aussi par des caractéristiques sociales, économiques, ethniques et autres circonstances sous-jacentes qui façonnent les risques liés au climat.⁶² Parmi les groupes les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, les femmes ont été largement ignorées dans les processus de financement du climat. Pourtant, elles sont souvent les mieux placées pour contribuer à la résilience des communautés et à l'adaptation au changement climatique.⁶³

Dans tous les pays étudiés, il a été observé que les impacts du changement climatique affectent davantage les femmes et les filles. En réponse à cela, certains gouvernements ont identifié les femmes comme un groupe vulnérable, tandis que d'autres sont allés plus loin en reconnaissant le rôle important de leadership joué par les femmes. Toutefois, cette première reconnaissance n'a pas encore été traduite par des bénéfices concrets pour les femmes.

- Alors que le PANA d'Éthiopie fait remarquer qu'une telle démarche doit être intégrée dans toutes les activités de développement, il n'existe pas de recommandations spécifiques dans le plan ;⁶⁴
- Au Bangladesh, le BCCSAP désigne les femmes et les enfants comme les groupes les plus vulnérables en termes de sécurité alimentaire, de protection sociale et de santé. Toutefois, le plan ne s'attaque pas aux causes profondes de ces défis grâce à des mesures tenant compte spécifiquement des spécificités liées au genre ;⁶⁵
- La première mission conjointe du PPCR au Tadjikistan a consisté à étudier les besoins et la participation des groupes vulnérables,

notamment ceux des femmes. Cependant, il y avait une analyse de genre insuffisante dans la planification consécutive de l'adaptation au changement climatique, et les projets n'étaient pas retenus en fonction de besoins différenciés selon le genre. ⁶⁶

Alors que les objectifs, les indicateurs et les données propres à chaque genre peuvent être utilisés pour mesurer et assurer la prestation de financement aux femmes et aux hommes, ceux-ci font largement défaut dans les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.

Les ministères qui traitent les femmes ou les questions de genre sont souvent absents des processus de décision relatifs au changement climatique pour diverses raisons, notamment parce qu'ils ne sont pas invités, qu'ils ont une portée et une capacité opérationnelle limitées, ou un mandat qui ne tient pas compte du changement climatique. Ces institutions ont besoin d'un soutien visant à renforcer leur capacité à s'engager dans la prise de décision relative au changement climatique.

- Au Népal, le ministère de la Femme ainsi que la Commission des femmes ont récemment rejoint le groupe multipartite formé dans le cadre de l'élaboration du PANA du Népal, connu sous le nom de Comité de coordination des projets multi-intervenants sur les changements climatiques ;⁶⁷
- Bien que le ministère des Affaires féminines en Éthiopie joue un rôle limité en matière d'adaptation au changement climatique, en raison de son manque de capacité, l'APE a maintenant commencé à impliquer le ministère national dans les débats sur le changement climatique, et celui-ci pourrait jouer un rôle important dans la promotion de pratiques d'adaptation de changement inspirées par les femmes.⁶⁸

Alors que les mécanismes internationaux de financement de l'adaptation au changement climatique, en particulier le Fonds mondial pour le climat, progressent rapidement, les mouvements de fonds à destination des pays en développement représentent à la fois un véritable défi et une opportunité significative. Si cette opportunité est saisie, cela peut permettre enfin au financement de l'adaptation au changement climatique destiné aux pays de répondre aux besoins de ceux qui sont le plus durement touchés par le changement climatique.

Pourtant, afin de tirer parti de cette opportunité, il est certain que des corrections de trajectoire importantes doivent être adoptées à la fois par les fournisseurs de financement et les gouvernements nationaux.

- Le financement de l'adaptation est souvent canalisé autour des gouvernements, par des voies multiples et non coordonnées, sans s'adapter aux programmes de développement ou d'adaptation nationaux, ou aux programmes d'investissement visant à renforcer les capacités nationales ;
- Au niveau national, tandis que les gouvernements commencent à mettre en place des structures et des stratégies préalables pour gérer le financement de l'adaptation, il existe encore souvent un manque de leadership clairement identifié ou une coordination adéquate et une cohérence d'un gouvernement à l'autre font aussi souvent défaut. Le manque de capacité dans le contexte de nombreux pays en développement compromet souvent leurs efforts ;
- Plus important encore, une véritable participation et une responsabilisation, impliquant la société civile et les communautés vulnérables restent encore à obtenir dans de nombreux pays en développement. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les femmes.

La situation vécue par les personnes le plus durement touchées par le changement climatique exige une meilleure formation. Un jalon important sur cette nouvelle voie serait le développement et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation des pays, avec des plans qui répondent aux besoins de ceux qui sont les plus vulnérables. Les fournisseurs de financement de l'adaptation et les gouvernements nationaux peuvent agir dès maintenant pour traduire ceci dans la réalité en prenant des mesures fondées sur les recommandations énoncées ci-dessous.

Les fournisseurs de financement de l'adaptation doivent laisser la place du conducteur aux pays en développement

Le financement de l'adaptation doit être fourni de manière prévisible, en ligne avec une stratégie ou un plan d'adaptation impulsés par le pays concerné

Afin de faciliter le leadership des pays, le financement international de l'adaptation au changement climatique doit être programmé pour financer les priorités d'un pays sur la base d'une stratégie ou d'un plan d'adaptation dirigé par le pays lui-même.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale ou d'un plan d'adaptation doivent être menées par le gouvernement national et fondées sur un processus participatif et responsable qui assure que les besoins des femmes sont satisfaits.

Le financement doit être assuré sur une base prévisible et de façon constante afin de permettre au pays de mener une planification et une budgétisation efficaces pour la mise en œuvre de la stratégie ou du plan d'adaptation. Les données concernant tous les fonds versés doivent être transparentes et mises à la disposition du public.

Afin de minimiser le coût des transactions et d'assurer une cohérence avec la stratégie d'adaptation d'un pays, le financement doit être harmonisé et devrait passer par un canal consolidé et cohérent, et le Fonds vert pour le climat devrait fournir la majorité du financement de l'adaptation.

Le financement de l'adaptation internationale devrait être fourni à une entité nationale

Le financement devrait être fourni à une entité constituée au niveau national ou conduite par le gouvernement national, comme un ministère ou toute autre institution choisie par le gouvernement. Le Fonds vert pour le climat devrait fournir un accès direct au financement pour une telle entité au niveau national.

Chaque fois que cela est possible, le financement de l'adaptation devrait être fourni comme un appui budgétaire de mise en œuvre la stratégie nationale d'adaptation.⁶⁹

Dans certains cas, il sera peut-être utile de se baser sur des projets ou de bénéficier de l'aide d'un programme jusqu'à ce que les gouvernements soient en mesure de canaliser les fonds grâce au soutien budgétaire, par exemple dans les États fragiles ou les pays où les mécanismes de lutte contre la corruption sont insuffisants.

Des ressources dédiées au renforcement des capacités doivent être fournies afin que les pays puissent développer et mettre en œuvre un plan ou une stratégie nationale d'adaptation

Afin de contribuer à l'appropriation nationale, les fournisseurs de financement, en particulier le Fonds vert pour le climat, doivent fournir des ressources substantielles visant à renforcer la capacité des gouvernements et de la société civile des pays en développement.

Le renforcement des capacités devra comprendre des compétences techniques et scientifiques ; des capacités moins tangibles comme l'implication de la société civile et l'engagement communautaire et la fourniture de l'infrastructure correspondante, notamment la capacité de surveillance météorologique.

Les ressources destinées au renforcement des capacités doivent être fournies de façon rapide, dès le départ, et de façon régulière, avec un niveau minimum de soutien pour l'élaboration et la mise à jour de stratégies nationales.

Un ensemble de fonds distincts doit être mis à la disposition de la société civile et utilisé pour le renforcement des capacités communautaires. Ce soutien peut être ciblé sur le renforcement des compétences pour s'engager dans l'élaboration de stratégies nationales d'adaptation, en participant à l'exécution du programme, et en assurant le suivi et l'évaluation.

Les pays en développement doivent faire preuve de leadership

Un leadership efficace du gouvernement doit être établi pour la planification de l'adaptation et l'utilisation du financement, l'ensemble étant géré par un ministère ou un organisme clairement identifié

Alors que les gouvernements doivent disposer de flexibilité dans la conception de leurs propres approches, une entité responsable nationale comme un ministère devrait être désignée pour coordonner le financement de l'adaptation.

Cet organisme devrait avoir le pouvoir et les fonctionnalités pour agir comme canal principal du financement international de l'adaptation et pour superviser la mise en œuvre du cadre stratégique national relatif à l'adaptation.

Même si les pays peuvent décider de regrouper l'adaptation et la surveillance des fonds d'atténuation au sein d'une seule entité, un niveau clairement désigné de ressources et de capacités devrait être mis en place pour financer l'adaptation.

Un processus de coordination efficace doit être créé pour élaborer et superviser une stratégie nationale d'adaptation

L'entité chef de file pour le financement de l'adaptation devrait former un consortium avec tous les autres ministères et organismes concernés pour élaborer le cadre stratégique national, avec la participation des citoyens et des parties prenantes.

La stratégie nationale d'adaptation au changement climatique doit être intégrée aux stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté et les priorités doivent être mises en avant par les autorités locales, la société civile, les communautés locales et les groupes marginalisés.

La stratégie devrait être élaborée et supervisée par un processus pleinement participatif et responsable impliquant la société civile et les communautés vulnérables. Les parlements nationaux devraient également être pleinement consultés et avoir un rôle clair dans l'élaboration d'une stratégie nationale d'adaptation.

Rendre des comptes aux plus vulnérables sur les programmes et les fonds d'adaptation

Les stratégies d'adaptation et l'utilisation des fonds doivent être développées et mises en œuvre par les pays avec la pleine participation des communautés vulnérables et de la société civile, et se montrer transparentes et responsables pour ceux-ci

Le financement de l'adaptation au changement climatique devrait établir des priorités et prévoir clairement la répartition des ressources pour les zones et les populations les plus touchées par les risques liés au climat et qui ont le plus grand besoin de renforcement des capacités d'adaptation en raison de leur vulnérabilité.

Depuis la planification initiale jusqu'à l'évaluation finale, la participation de la société civile et des communautés vulnérables à la stratégie nationale d'adaptation et à l'utilisation des fonds devrait être de nature à assurer des transformations en profondeur et non pas des modifications « cosmétiques », ce qui implique par conséquent des apports visibles au niveau du résultat final.

Afin de contribuer à atteindre cet objectif, la société civile et les communautés vulnérables doivent être pleinement représentées dans le processus de conception d'une stratégie nationale d'adaptation et de supervision de sa mise en œuvre. Cela implique un processus transparent, participatif et inclusif tant pour le contrôle que pour l'évaluation.

Les organisations de la société civile et les représentants directs des collectivités locales et des groupes marginalisés doivent être véritablement soutenus de telle sorte qu'ils soient capables de demander à leurs gouvernements de rendre des comptes sur la planification de l'adaptation et les dépenses. Ce soutien devrait inclure le fait d'établir ou d'aider, s'il existe déjà, un réseau ou une coalition de

la société civile nationale qui assure le lien et favorise la pleine participation dans le processus conduit par le gouvernement.

Les gouvernements et les fournisseurs de financement doivent garantir le droit d'accès à l'information du public, en communiquant tous les documents pertinents et ne publiant régulièrement des rapports rendus publics et accessibles, qui décrivent la façon dont les fonds sont alloués et toute autre information pertinente.

Les fournisseurs de financement doivent veiller à ce que les stratégies nationales soient élaborées avec une participation et une responsabilisation pleines et entières, tout en fournissant des ressources pour faciliter ce processus

Les dispositions visant à la participation de la société civile et des communautés vulnérables doivent être conçues par les gouvernements et doivent prendre en compte les circonstances nationales. Toutefois, les fournisseurs de financement international, en particulier le Fonds vert pour le climat, devraient veiller à ce que chaque pays satisfasse à un ensemble global de principes pour la participation et la responsabilisation.

Ces principes exigeraient que les points de vue des parties prenantes soient reflétés dans la formulation et la mise en œuvre de la stratégie. Afin de rendre cette participation possible, les fournisseurs de financement doivent cultiver une forte capacité au sein des gouvernements afin de faire participer les intervenants, grâce à un soutien financier et technique soutenu pour renforcer les capacités des administrations locales et régionales de premier plan en matière de planification de l'adaptation et de définition de priorités.

L'égalité des genres et le leadership des femmes doivent être au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies nationales

Les femmes devraient être prioritaires dans le financement climatique, compte tenu en particulier de leur plus grande vulnérabilité aux risques liés au climat et de leur potentiel encore inexploité en matière de solutions de pointe liées au climat. Les objectifs et les indicateurs propres à chaque genre devraient être des composantes essentielles de la stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique. Les ministères de la femme et les unités de genre de tous les ministères doivent jouer un rôle plus central dans les processus de financement de l'adaptation au changement climatique, et ils devraient faire du changement climatique un élément essentiel de leur mandat. Un processus systématique de renforcement des capacités devrait être disponible pour ces départements et unités, ainsi que pour les organisations nationales de femmes et les experts des questions liées au genre.

Annexe

Programmes d'action nationaux pour l'adaptation

Entre 2004 et 2010, quarante-cinq pays ont préparé et soumis des programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA) au Fonds des pays les moins avancés (FPMA) gérés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Conformément à une décision de 2001 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les PANA visent à identifier les activités prioritaires qui répondent aux besoins urgents et immédiats d'un pays pour s'adapter au changement climatique ; celles pour lesquelles un délai plus long augmenterait la vulnérabilité et/ou les coûts à un stade ultérieur. En décembre 2010, les parties prenantes à la CCNUCC se sont mises d'accord sur un nouveau cadre d'adaptation et sur un processus visant à permettre aux PMA de formuler des « plans nationaux d'adaptation », en s'appuyant sur le processus des PANA.
http://unfccc.int/national_reports/napa/items/2719.php

Le Programme pilote de résilience climatique

Le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques de la Banque mondiale (PPCR) fait partie du Fonds stratégique pour le climat (SCF), un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs au sein du Fonds d'investissement climatique (FIC). L'objectif du PPCR est de renforcer la résilience au changement climatique en intégrant l'adaptation à la planification et à la politique de développement nationales. Le programme a invité neuf pays et deux régions (Caraïbes, Pacifique) à participer et il vise à capitaliser sur l'expérience des PANA. La première phase de conception de financement appuie le renforcement des capacités, la sensibilisation, la coordination et la planification et la deuxième phase d'exécution procure une assistance technique et une combinaison de subventions et de prêts à des conditions préférentielles pour soutenir les investissements dans les secteurs prioritaires.
<http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/ppcr>

Notes

- ¹ Abed, S.I. (2011) « Wither Happiness ». Kaiser Jahan Kony (avec le soutien d'Oxfam), Dhaka, Bangladesh.
- ² Oxfam (2010) « L'aide du XXI^e siècle : Reconnaître les réussites et corriger les failles », Document d'information n° 137, Oxfam.
- ³ Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide publique (2008) « Société civile et efficacité de l'aide publique : une exploration d'expérience et de bonne pratique ». Voir aussi le document de la Banque mondiale (2005) « Renforcer la collaboration entre la Banque mondiale et les organisations de la société civile : enjeux et options », Banque mondiale, p. 26, et Christian Aid (2001) « Ignorer les Spécialistes : L'exclusion des peuples pauvres des stratégies de réduction de pauvreté », Christian Aid.
- ⁴ Banque mondiale (2008) « Accra Agenda for Action » <http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/4700790-1217425866038/AAA-4-SEPTEMBER-FINAL-16h00.pdf>, (dernière visite le 20 avril 2011).
- ⁵ IDD et Associates (2006) « Évaluation de l'appui budgétaire général : Rapport de synthèse », OCDE/CAD, Birmingham, Royaume-Uni.
- ⁶ Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la prévention des catastrophes (2009) « Vues du front Perspective locale des progrès dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo », <http://www.globalnetwork-dr.org/images/reports/vffullreport0609.pdf> (dernière visite le 20 avril 2011).
- ⁷ Fonds mondial (2005) « Directives révisées sur le but, la structure et la composition des Instances de coordination nationales et sur les conditions de recevabilité des demandes de subvention » par, 3.
- ⁸ Oxfam a mené une étude préliminaire au Cambodge, en Éthiopie, au Népal, au Bangladesh, au Vietnam, au Tadjikistan et aux Philippines, l'étude mondiale dans le cadre des Programmes nationaux d'Action pour l'Adaptation aux changements climatiques de la CCNUCC et du Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques de la Banque mondiale qui comprenait d'autres pays, et l'étude mondiale sur les mécanismes de coordination des pays du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
- ⁹ A.M. Kleymeyer (2011A) « Cambodge, Fiche pays », rapport de recherche interne.
- ¹⁰ A.M. Kleymeyer (2011A) « Éthiopie, Fiche pays », rapport de recherche interne.
- ¹¹ K. Wiseman and R. Pandit Chhetri (2011) « Governance of Climate Change Adaptation Finance: Nepal », Rapport de recherche Oxfam.
- ¹² Ibid.
- ¹³ M Iqbal Ahmed (2010a) « Governance of Climate Change Financing: A Case Study on Policy and Practices in Bangladesh », Rapport de recherche Oxfam.
- ¹⁴ Kleymeyer 2011B, op. cit.
- ¹⁵ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ¹⁶ Ibid.
- ¹⁷ Oxfam (2011) « Climate Change Investment Through the Pilot Programme for Climate Resilience in Tadjikistan », Rapport de recherche Oxfam.
- ¹⁸ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ¹⁹ Fonds pour l'adaptation (2010) « Rapport de la douzième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation » [http://adaptation-fund.org/system/files/AFB.B.12.6%20AFB%20Report%20\(French\).pdf](http://adaptation-fund.org/system/files/AFB.B.12.6%20AFB%20Report%20(French).pdf), (dernière visite le 20 avril 2011).
- ²⁰ Oxfam 2010a, op. cit.
- ²¹ Voir Oxfam 2010a, op. cit., pour le Bangladesh ; Kleymeyer 2011a, op. cit., pour le Cambodge; Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit., pour le Népal ; et Oxfam (2010b), « Adaptation, Finance, and Viet Nam Climate Policy », Rapport de recherche Oxfam, novembre 2010.
- ²² La Direction de Gestion des risques (ou DGR, selon l'acronyme utilisé pour la désigner en Colombie) est chargée de diriger et de coordonner le système national de prévention et d'intervention en cas de catastrophes (SNPAD), de proposer des politiques et stratégies nationales relatives à la gestion des risques, de diffuser et de suivre du plan national correspondant, de soutenir les organismes compétents qui font partie du système national, de mobiliser des ressources nationales et internationales pour le Fonds de calamités nationales ainsi que pour sa gestion, entre autres responsabilités (voir http://www.sigpad.gov.co/sigpad/paginas_detalle.aspx?idp=100). Dans le cadre de ses recommandations pour aider la Colombie à éviter une autre catastrophe provoquée par des aléas liés au climat comme celle que le pays a connue en 2010-11, Oxfam lance un appel à la DGR à prendre un rôle plus important dans le développement et la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale d'adaptation du pays (voir : <http://www.oxfam.org/es/policy/colombia-inundaciones-como-evitar-otro-desastre>).
- ²³ Oxfam 2010a, op. cit.

- ²⁴ Kleymeyer 2011A, op. cit.
- ²⁵ Kleymeyer 2011B, op. cit.
- ²⁶ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ²⁷ E. Santoalla (2010) « Climate Financing in the Philippines: A Scan of Governance Mechanisms, Practices and Initiatives », Rapport de Recherche Oxfam.
- ²⁸ Oxfam 2011, op. cit.
- ²⁹ Oxfam 2010b, op. cit.
- ³⁰ Ibid.
- ³¹ Ibid.
- ³² Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ³³ Oxfam 2010a, op. cit.
- ³⁴ Voir Oxfam (2010b).
- ³⁵ Kleymeyer 2011A, op. cit, pour le Cambodge ;. Oxfam et 2011, op. cit., pour le Tadjikistan.
- ³⁶ Fonds mondial (non daté) « Document-cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme », http://www.theglobalfund.org/documents/TGF_Framework.pdf (dernière visite le 20 avril 2011).
- ³⁷ Fonds mondial (2008) « Country Coordinating Mechanisms: Oversight Practice ».
- ³⁸ Fonds mondial (2005) « Directives révisées sur le but, la structure et la composition des Instances de coordination nationales et sur les conditions de recevabilité des demandes de subvention », paragraphe. 13.
- ³⁹ Fonds mondial (2008a) « Country Coordinating Mechanisms: Governance and Civil Society Participation ».
- ⁴⁰ K. Nichols, African Services Committee, entretien téléphonique avec les auteurs.
- ⁴¹ Fonds mondial (2010) « CCM Gender Balance for QTR 2, 2010 - Global and Regional Perspectives », [http://www.theglobalfund.org/documents/ccm/CCMgraphs/CCM% 202010% 20QTR% 202020% 20Gender 20Balance 20Global% 20et% 20Regional.pdf](http://www.theglobalfund.org/documents/ccm/CCMgraphs/CCM%202010%20QTR%202020Gender%20Balance%20Global%20et%20Regional.pdf) (dernière visite le 20 avril 2011).
- ⁴² Fonds mondial 2008, op. cit.
- ⁴³ Fonds mondial (2010a) « Financement à deux voies : Note d'information ».
- ⁴⁴ Fonds global (2008b) « Stratégie du Fonds mondial visant à garantir l'égalité des genres dans le cadre de la réaction au VIH/sida, à la tuberculose et au paludisme (La stratégie d'égalité des genres) ».
- ⁴⁵ Oxfam 2010a, op. cit.
- ⁴⁶ Oxfam 2010b, op. cit.
- ⁴⁷ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ⁴⁸ Kleymeyer 2011B, op. cit.
- ⁴⁹ Kleymeyer 2011A, op. cit.
- ⁵⁰ Ibid.
- ⁵¹ Oxfam 2011, op. cit.
- ⁵² Oxfam 2010a, op. cit.
- ⁵³ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ⁵⁴ Oxfam 2010a, op. cit.
- ⁵⁵ Ibid.
- ⁵⁶ Kleymeyer 2011B, op. cit.
- ⁵⁷ Ibid.
- ⁵⁸ Oxfam 2010a, op. cit.
- ⁵⁹ Kleymeyer 2011A, op. cit.
- ⁶⁰ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.
- ⁶¹ Oxfam (2011b) « Successful Capacity-Building Approaches: Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction », rapport non publié.
- ⁶² ML Parry et al. (2007) « Summary for Policymakers », in *Climate change 2007: Impacts, Adaptation, and Vulnerability, Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental*

Panel on Climate Change, édit. M. L. Parry et. al., Cambridge et New York : Cambridge University Press.

⁶³ L. Schalatek (2009) « Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development », Heinrich Böll Stiftung North America.

⁶⁴ Kleymeyer 2011B, op. cit.

⁶⁵ Oxfam (2010a, op. Cit.

⁶⁶ Voir Oxfam 2011, op. cit.

⁶⁷ Wiseman et Pandit Chhetri 2011, op. cit.

⁶⁸ Kleymeyer 2011B, op. cit.

⁶⁹ Le fait de fournir un support budgétaire pour financer un plan national qui concerne une zone de travail particulière est souvent caractérisé comme « un support budgétaire sectoriel ». Il peut aussi s'agir d'un « support budgétaire général », qui comprend un accord destiné à atteindre des critères ou objectifs définis.

© Oxfam International Juin 2011

Cet article a été écrit par Rebecca Pearl-Martinez. Oxfam remercie David Waskow, Bert Maerten, Tim Gore, Senait Regassa, Le Kim Dung, Ziaul Hoque Mukta, Andy Baker, Sophoan Phean, Kalayaan Constantino, Prabin Man Singh, Edgardo Santoalla, et Kristina Gaerlan pour leur contribution à sa production. Il fait partie d'une série de documents qui visent à alimenter le débat public sur le développement et sur les questions de politique humanitaire.

Cette publication est protégée par les droits d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour toute reproduction dans d'autres circonstances, ou pour une réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être facturés. E-mail publish@oxfam.org.uk.

Pour de plus amples renseignements sur les questions soulevées dans ce document, veuillez nous écrire par email advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document sont correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-84814-883-3 en Juin 2011. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de quinze organisations qui travaillent ensemble dans 98 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice :

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org),
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au),
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be),
Oxfam Canada (www.oxfam.ca),
Oxfam France (www.oxfamfrance.org),
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de),
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk),
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk),
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),
Intermon Oxfam (www.intermonoxfam.org),
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org),
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org),
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz),
Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl),
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations à la suite sont actuellement membres observateurs d'Oxfam, et travaillent pour une affiliation à part entière :

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Veuillez écrire à l'une de ces agences pour de plus amples renseignements, ou visitez www.oxfam.org . Email : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org

